LA MONTAGNE

Article

Le sénateur Jean-Jacques Lozach fait le bilan d’un an de rencontres avec les élus de Creuse

Le sénateur PS de la Creuse dresse le bilan de ses Rencontres territoriales. Une série de réunions s’adressant aux élus municipaux et intercommunaux creusois, entamée en début d’année 2024. Et qui s’achèvera le 25 novembre prochain, à La Courtine.

Par François Delotte
Publié le 21 octobre 2024 à 19h00 •

Le sénateur PS de la Creuse, Jean-Jacques Lozach, se présente comme un « défenseur des ruralités » au nom des élus creusois. © François Delotte

« Ces réunions m'alimentent », affirme Jean-Jacques Lozach, à propos des Rencontres territoriales. Une série de rendez-vous que le sénateur PS de la Creuse a animée tout au long de l'année 2024, dans les différentes intercommunalités du département. Et dont la dernière aura lieu à La Courtine, le 25 novembre prochain.

« Un aller-retour entre le national et le local »

Le temps est donc venu pour le parlementaire de faire le bilan de ces réunions essentiellement ouvertes aux élus municipaux et intercommunaux. Car, rappelle-t-il, « le Sénat représente les collectivités territoriales. C'est d'ailleurs ce qui le distingue de l'Assemblée nationale, comme le souligne l'article 24 de la Constitution. Les grands électeurs qui élisent les sénateurs sont à 95 % issus des conseils municipaux. »

De fait, d'aucuns pourraient considérer ces rencontres comme une "pré-campagne" électorale, sachant que le mandat de Jean-Jacques Lozach s'achèvera en 2026 (le Sénat est renouvelé de moitié tous les trois ans). Ce dont le principal intéressé se défend, en

rétorquant qu'il est bien trop tôt pour parler du prochain scrutin. Tout en refusant de dire s'il sera candidat à sa réélection.

Celui qui est également conseiller départemental du canton de Bourganeuf, présente avant tout le dispositif comme « un aller-retour entre le national et le local. Entre l'actualité, notamment législative, et le ressenti des élus locaux sur le terrain ». Ces moments sont toutefois l'occasion pour Jean-Jacques Lozach de rappeler aux élus-électeurs qu'il « défend les ruralités au Sénat. Parce que défendre les ruralités, c'est défendre la Creuse. Cela m'a d'ailleurs conduit à devenir président du groupe des ruralités au Sénat », martèle-t-il. Il poursuit :

> **Dans ces réunions, j'insiste sur le fait que, pour des territoires comme les nôtres, les facteurs d'attractivités sont l'emploi, le logement, ou encore les mobilités. Mais aussi les services à la population. Ce qui inclut les services publics d'État et locaux, ainsi que l'offre médicale. Mais également les services marchands, comme le sont les commerces.**

Inquiétudes autour des finances locales

Ces Rencontres territoriales comprennent des temps d'échanges avec les élus. L'occasion pour Jean-Jacques Lozach de « prendre le pouls des communes creusoises ». Et de faire remonter certaines de leurs préoccupations au palais du Luxembourg.

Le sénateur en liste certaines. « Les finances locales reviennent souvent dans les discussions ». Plus particulièrement, les « recettes des collectivités ». Et notamment, la principale d'entre elles : la Dotation générale de fonctionnement (DGF), accordée par l'État aux communes, intercommunalités, départements et régions. « Nous n'avons pas encore réussi à obtenir l'indexation de cette DGF sur l'inflation. Or, en euro constant, celle-ci a reculé de 13 % depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron à la tête de l'exécutif, en 2017 », assure le parlementaire.

Selon lui, les élus creusois seraient également préoccupés par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), crédits dont bénéficient particulièrement les collectivités marchoises. Et qui, eux aussi, ne sont pas indexés sur l'inflation. « Les élus plaident pour leur augmentation », rapporte Jean-Jacques Lozach.

Des élus creusois qui, souligne le sénateur, évoqueraient par ailleurs fréquemment en sa compagnie le Plan particulier pour la Creuse, dont la deuxième version devait être lancée cette année. Mais qui ne semble pas finalisé. « J'ai demandé à la préfète une signature en bonne et due forme au plus haut niveau de l'État pour valider ce nouveau plan. Celle-ci se bat auprès des différents ministres et de Matignon pour obtenir des financements complémentaires », dit-il. Il ajoute :

> **Nous n'avons pas de vision globale et les maires n'ont pas vraiment été associés aux actions retenues.**

Rénovation du bâti ancien dans les centre-bourgs

Un autre sujet qui animerait les conseils municipaux et communautaires creusois, selon Jean-Jacques Lozach, est celui du "Zéro artificialisation nette" (ZAN). Un principe qui vise à réduire de moitié l'urbanisation des espaces naturels et agricoles d'ici à 2031. Et à atteindre une neutralité en matière d'artificialisation des sols à l'horizon 2050.

« Cela est vécu comme une contrainte supplémentaire par les petites communes. Il faudrait leur offrir une contrepartie, par exemple, un programme d'aide à la rénovation du bâti ancien des centre-bourgs », commente celui qui porte ce dossier dans l'hémicycle avec son groupe des ruralités.

Les déserts médicaux, le désenclavement ferroviaire, le déclin démographique du département, ou encore les fermetures de classes figurent aussi naturellement parmi les

préoccupations exprimées lors des Rencontres territoriales, selon Jean-Jacques Lozach. Autant de thématiques que le sénateur devrait continuer à aborder l'an prochain, en compagnie des élus creusois. Alors que la fin de son second mandat, entamé en 2020, approchera cette fois-ci à grands pas…

À lire aussi
Le Plan Santé de la Creuse renouvelé par le Conseil départemental sur fond de joute sur la politique nationale

François Delotte